



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE



EAU

CONSULTER
UN PROJET

À PROPOS DU FAQDD
PROGRAMMES
PROJETS FINANCÉS
SALLE DE PRESSE
THÉMATIQUES

- Eau
- Air
- Sol
- Collectivités viables
- Éducation relative à l'environnement
- Biodiversité
- Gestion durable
- Santé
- Consommation responsable

FAQ

PLAN DU SITE
ACCUEIL

Fonds d'action québécois
pour le développement
durable
840, rue Raoul-Jobin
Bureau 200
Québec (Québec) G1N 1S7
Téléphone : (418) 692-5888
Télécopie : (418) 692-1148
Courriel : infos@faqdd.qc.ca



Le Québec possède 3 % du capital mondial en eau douce. Conscients de cette abondance les Québécois se soucient peu de sa préservation pourtant la ressource eau et sa qualité représentent un enjeu important.

Au Québec, la gestion de l'eau concerne les eaux de surfaces et souterraines, l'eau potable, les eaux usées, les eaux récréatives, la protection du fleuve et de 4 500 rivières et 400 000 lacs répertoriés ainsi que des milieux humides, aquatiques et riverains.

Les problématiques reliées à la gestion de l'eau sont de sources diverses, l'activité humaine étant la principale avec les pollutions d'origine urbaine, agricole et industrielle. Les conséquences liées au développement des infrastructures, à l'utilisation de fertilisants et de pesticides, aux fuites des réseaux d'approvisionnement sont autant d'exemples démontrant que nous éprouvons des problèmes à préserver la qualité et l'abondance de l'eau.

L'humain doit donc mettre en place des politiques et changer ses comportements pour être en mesure d'assurer une saine gestion de cette ressource essentielle, d'en accroître la productivité et de limiter les perturbations dans son cycle naturel de renouvellement.

Pour répondre à ces problématiques, le Québec s'est donné entre autres comme priorités :

- La gestion par bassin versant ;
- La gestion et la santé des lacs.

Gestion par bassin versant

HAUT DE PAGE ↗

À l'automne 2002, le gouvernement du Québec s'est doté d'une *Politique nationale de l'eau* visant prioritairement à réformer la gouvernance de l'eau par la mise en place d'une gestion intégrée par bassin versant. Avant l'entrée en vigueur de cette politique en novembre 2002, le FAQDD reconnaissait l'importance de réformer le mode de gestion de l'eau et soutenait la réalisation de projets contribuant à développer la gestion intégrée de l'eau dans 14 des bassins versants reconnus prioritaires par le gouvernement du Québec : l'Assomption, Bécancour, Châteauguay, Etchemin, Jacques-Cartier, Kamouraska, à Mars, baie Missisquoi, Nicolet, Richelieu, Rimouski, Saint-Maurice, Sainte-Anne et Yamaska.

Suite à l'entrée en vigueur de la Politique nationale de l'eau, le FAQDD a soutenu d'autres projets de gestion par bassin versant sur quatre nouvelles rivières prioritaires : Maskinongé, Montmorency, du Moulin et du Nord.

En 2007, le FAQDD a soutenu le [Conseil de bassin versant de la rivière Montmorency \(CBRM\)](#) pour la réalisation d'un premier Plan directeur de l'eau (PDE). À cette occasion, le CBRM recevait une délégation du Viêt-Nam venue s'inspirer de l'approche québécoise de gestion intégrée par bassin versant et des outils développés par le CBRM dans le

cadre de l'élaboration de son PDE.

D'autres initiatives porteuses ont contribué ou contribuent à optimiser le travail des organisations de bassins versants :

Le [Regroupement des organisations de bassin versant du Québec \(ROBVQ\)](#)

Le [Comité de valorisation de la rivière Beauport \(CVRB\)](#)

Gestion des lacs

[HAUT DE PAGE ↗](#)

En juin 2007, le gouvernement du Québec annonçait un plan d'action pour lutter contre la prolifération des cyanobactéries (algues bleues) dans les lacs du Québec. Les organismes de bassin versant et les conseils régionaux en environnement ont le mandat de préparer et de mettre en œuvre des actions pour contrer les cyanobactéries toutefois le plan d'action incite les municipalités, les organismes de bassin versant, les conseils régionaux en environnement, les associations de riverains et les citoyens à participer à la démarche.

En 2007 le FAQDD reconnaissait la responsabilité des intervenants du milieu en lien avec la gestion des lacs et soutenait l'[Agence de bassin versant de la rivière du Nord \(Abrinord\)](#) qui réalise un projet expérimental visant à développer un outil pour évaluer la concentration et la capacité de support en phosphore de plus de 4 000 lacs dans la région des Laurentides. Dans une perspective plus large, ce projet pourrait être adaptable et transférable vers d'autres régions hydrographiques du Québec afin de lutter contre le problème des cyanobactéries.

Toujours dans la région des Laurentides, territoire pilote significatif en fonction des fortes pressions du développement riverain, le [Conseil régional de l'environnement des Laurentides \(CRE-Laurentides\)](#) coordonne une approche innovante de gestion participative et responsable des lacs par l'entremise d'une table de concertation composée d'intervenants des milieux communautaire, économique, municipal, gouvernemental et universitaire. Dans un intérêt commun, la Table vise à concilier efficacement la préservation de la qualité de l'eau des lacs et le développement économique et social du territoire.

Références sur l'eau

Dossier Eau du MDDEP :

www.mddep.gouv.qc.ca/eau/inter.htm

Portail de l'eau d'Environnement Canada :

www.environmentandresources.ca

Portail de l'eau de l'Unesco :

www.unesco.org/water/index_fr.shtml

Magazine «H2O» :

www.h2o.net

[HAUT DE PAGE ↗](#)

Politique de confidentialité

Une réalisation de Pur Design Marketing

Dernière mise à jour : 3 mars 2008

Partenaire financier

Québec 